

FICHE DE POSTE

Année 2018/2019

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°48 -1
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique auprès du conseiller technique ASH départemental
	PLACE DU POSTE	DSDEN 13. 28, boulevard Charles Nédelec. Marseille
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	Le conseiller pédagogique ASH est placé sous l'autorité du conseiller technique ASH départemental. La circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015 portant sur les missions des conseillers pédagogiques sert de cadre de référence à son action.
	MISSIONS	Contribuer à l'élaboration, la gestion et au suivi des stages départementaux ASH Intervenir en qualité de formateur dans différentes actions de formations. Contribuer au pilotage départemental de la conception et de la mise en œuvre des projets des ULIS, unités d'enseignement et SEGPA. Contribuer au pilotage départemental de l'accompagnement des enseignants Participer à la coordination de réseaux départementaux tels que : pôle ressources ASH, enseignants référents, coordonnateurs d'ULIS, directeurs de SEGPA.
	COMPÉTENCES	Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés. Être capable de travailler en équipe. Savoir développer une ingénierie de formation Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Être capable d'analyser des situations complexes. Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité. Être capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	CAFIPEMF et/ou CAPPEI ou diplôme équivalent (CAPASH, CAPSAIS, CAEI)
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est affecté à titre provisoire après avis de la commission de recrutement puis à titre définitif sur avis de l'IEN CT ASH après une année de fonctionnement.
	RÉGIME HORAIRE / REGIME INDEMNITAIRE	1607 heures / 3600 euro annuels
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises par courriel à l'inspecteur de l'éducation nationale conseiller technique ASH (ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr), s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation) – l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat. Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	CONTACT	CT ASH13 (ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr) 0491996612 / 0634185244